

AVANT-PROPOS

Une double raison commande que la Revue économique de Madagascar soit saluée de la toque, comme un heureux événement.

*D'abord cette nouvelle publication n'est qu'une preuve qui s'ajoute à tant d'autres, de l'originalité de l'Université de Madagascar. On reproche souvent au Français son goût de la centralisation, de l'assimilation, pour tout dire son défaut de plasticité. On aurait pu craindre que l'Université de Madagascar, fondée par la France, ne fût que la projection en territoire malgache, de l'Université française. Il semble qu'un tel risque ait été évité. Déjà, d'importantes mesures ont été prises en vue de l'adaptation des enseignements universitaires : malgachisation des programmes pour les titres valables de plein droit en France, délivrance des titres strictement nationaux, création d'établissements universitaires spécifiques (Ecole Nationale de Promotion sociale, Ecoles d'agronomie et des Travaux publics). Il va de soi que le même effort d'adaptation ne pouvait ignorer la recherche. De fait il suffit de feuilleter les *Etudes* ou *Annales* de l'Université pour constater que la recherche universitaire s'est orientée à peu près exclusivement vers les secteurs propres à la grande île. Et il est certain que la parution d'une revue économique, fruit de la collaboration des meilleurs théoriciens et praticiens, correspondait à un besoin exprimé autant par les milieux universitaires que par les secteurs publics et privé, de l'économie de Madagascar.*

Il y a plus. L'Université de Madagascar doit remplir une fonction non seulement nationale mais internationale. M. Laurent Botokeky, ministre de l'Education nationale, se plaît à espérer que l'Université de Madagascar soit pour la culture francophone une sorte de relai d'où celle-ci s'élancera vers d'autres rivages. Il semble que la Revue économique de Madagascar corresponde à cet espoir. A côté de rubriques consacrées aux questions économiques malgaches, le numéro 1 de la revue s'élève sous la rubrique « études économiques » aux problèmes plus généraux que pose le développement. Or, un tel sujet, si grave pour notre siècle, n'est-il pas propice au message intellectuel que Madagascar pourra jeter à travers l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine ?

Il me reste à féliciter M. Rudloff, maître de conférences agrégé auprès de la Faculté de Droit et des sciences économiques pour avoir créé cette revue. Ce n'était pas une petite affaire qui ne pouvait être menée à bien que par le travail et le talent. Il est vrai que ce ne sont pas là les qualités qui manquent

le plus à M. Rudloff. Il me reste aussi à dire le plaisir que j'éprouve à rédiger ces quelques lignes, probablement parce qu'elles sont comme le chant du cygne dans un pays où les fonctions rectorales m'imposaient de parler ou d'écrire souvent. Tel l'oiseau fatidique de Pline, je me bornerai désormais à saluer, chaque matin, de mon balcon aixois, le soleil qui se lèvera sur la montagne de Sainte Victoire, ce soleil qui aura auréolé depuis quelques heures le campus de Tananarive. Université de Madagascar, ave !

Michel-Henry FABRE,

*Professeur à la Faculté de Droit
et des Sciences économiques d'Aix-en-Provence,
Premier Recteur de l'Université de Madagascar.*